

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 49
Annonce No 19-168090

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Angers Loire Métropole, BP 80011, Point(s) de contact : Monsieur le Président d'Angers Loire Métropole, 49020, Angers Cedex 02, F, Courriel : marches.dag@angersloiremetropole.fr, Code NUTS : FRG02

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Angers, Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Le Plessis Grammoire, Les Ponts de Cé, le CCAS des Ponts de Cé, Loire Authion, Longuenée en Anjou, Montreuil Juigné, Murs Erigné, Rives du Loire en Anjou, Saint Barthélémy d'Anjou, St Léger de Linières, St Martin du Fouilloux, Ste Gemmes sur Loire et Verrières en Anjou, 49020, Angers Cedex 02, F, Courriel : marches.dag@angersloiremetropole.fr, Code NUTS : FRG02, Adresse internet :

<https://alm.marches-securises.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://alm.marches-securises.fr>.

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Travaux VRD - Création et entretien de voirie 2020 - 2024

Numéro de référence : A19EPSTTVXENTRVRD

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 45233141

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Travaux

II.1.4) **Description succincte** : Le présent marché est passé par la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole agissant en qualité de coordonnateur d'un groupement de commandes constitué par convention " Fournitures, services, travaux d'espaces verts et VRD " du 19 décembre 2017. Les parties prenantes à la consultation sont : Angers Loire Métropole, la ville d'Angers, la ville d'Avrillé, la ville de Beaucouzé, la ville de Bouchemaine, Le Plessis Grammoire, Les Ponts de Cé, le CCAS des Ponts de Cé, Loire Authion, Longuenée en Anjou, Montreuil Juigné, Murs Erigné, Rives du Loire en Anjou, Saint Barthélémy d'Anjou, St Léger de Linières, St Martin du Fouilloux, Ste Gemmes sur Loire et Verrières en Anjou. Accord-cadre mixte multi-attributaires, sans minimum ni maximum, passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et à la conclusion de marchés subséquents. Il sera attribué à 6 opérateurs économiques maximum.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 55 100 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : unique

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45233141

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45233140

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG02

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Les travaux objet de la présente consultation permettent aux maîtres d'ouvrage d'entretenir et d'améliorer le patrimoine voirie ou de créer de nouveaux espaces. Les travaux sur bons de commande définis par l'accord-cadre sont réglés par des prix unitaires du BPU selon les quantités réellement exécutées ou sur devis. Prix révisibles annuellement. Les travaux définis par les marchés subséquents pourront être rémunérés soit par des prix unitaires, soit par un prix global et forfaitaire soit les 2. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Paiement par virement administratif. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement des membres du groupement complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Ce projet est susceptible de faire l'objet de financements européens.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 55 100 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de sa notification. Il pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Informations sur les options

Options : oui

Description des options : possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : Groupement conjoint avec mandataire solidaire souhaité.

Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; En cas de groupement, une délégation de signature (pouvoir) désignant le mandataire et précisant l'étendue de sa délégation (offre, modification ultérieure du marché);

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, l'année, le lieu d'exécution, le stade de réalisation; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Qualifications du candidat (mandataire ou cotraitant ou sous-traitant) : certification en géoréférencement selon loi anti-endommagement des réseaux.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère social (Cf. CCAP Insertion) et environnemental (Cf. CCTP) qui prennent en compte les objectifs de développement durable.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 6

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

16 décembre 2019 - 14:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 16 décembre 2019 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Une réunion d'information est organisée le Jeudi 21 novembre 2019 à 14 heures, dans les conditions fixées au Règlement de la consultation. La transmission des documents par voie électronique est effectuée uniquement sur le profil d'acheteur <https://alm.marches-securises.fr>. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée, à l'exception des éventuelles copies de sauvegarde. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré hors délai si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention 'Copie de sauvegarde', ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents, à l'exception de l'acte d'engagement et du BPU qui doit être fourni au format Word et la maquette du bon de commande au format excel. Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée devra faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Pades de préférence pour permettre la cosignature électronique sur le même document par l'acheteur, ou Xades, Cades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. A compter du 1^{er} octobre 2018, conformément à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique, le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique avancé est le certificat qualifié de niveau 3 ou 4 du règlement européen eldas du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques. La liste de confiance des prestataires pouvant vous remettre le certificat conforme eldas est sur le site internet de l'anssi : <https://www.ssi.gouv.fr/administration/visade-securite/visas-de-securite-le-catalogue/>. Si le candidat est déjà détenteur d'un certificat électronique de niveau (***) du RGS acheté avant le 1^{er} octobre 2018, ce certificat pourra être accepté et utilisé jusqu'à expiration de sa durée de validité. Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du règlement européen eldas (annexe 1). Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique ne sera exigée que pour l'attributaire

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile Gloriette, 44041, NANTES CEDEX 1, F,
Courriel : greffe.ta-nante@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Ile Gloriette, 44041, NANTES CEDEX 1, F,
Courriel : greffe.ta-nante@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être

exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. La publication de l'avis d'attribution est effectuée sur la plateforme de dématérialisation des procédures des marchés publics à l'adresse suivante : <https://alm.marches-securises.fr>.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, 44041, NANTES CEDEX 1, F,
Courriel : greffe.ta-nante@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

12 novembre 2019